



## Fiche d'information : analyse de financement et stratégique

### Analyse de financement et stratégique : objectif

L'analyse de financement et stratégique est un instrument permettant au fonds de prévention du tabagisme (FPT) de donner son avis sur un projet avant le dépôt de la demande proprement dite. Elle est obligatoire.

Le FPT donne son avis au requérant sur les points suivants :

- Financement : Le FPT dispose-t-il actuellement des ressources pour financer le projet prévu et, le cas échéant, à combien s'élèvent-elles ?<sup>1</sup>
- Stratégie : Le projet correspond-il à l'objectif du FPT et contribue-t-il aux stratégies nationales Prévention des maladies non transmissibles (MNT) et Addictions ? Des ressources sont-elles encore disponibles pour le domaine d'intervention choisi (contexte, groupe cible, but de l'intervention) ou – s'il se trait d'un projet de recherche – pour le domaine de la recherche ou ce dernier est-il déjà couvert par d'autres projets ?
- Autres remarques : Par exemple, questions devant être clarifiées dans la demande, collaboration possible avec d'autres projets, etc.

L'analyse de financement et stratégique est une prestation du FPT. D'une part, elle vise à empêcher que des requérants n'engagent des efforts pour soumettre une demande ayant, pour diverses raisons, peu de chances d'être acceptée. D'autre part, elle permet d'aborder certaines questions primordiales avant de soumettre la demande, augmentant ainsi la qualité des dossiers. Le FPT s'en sert également pour aider les requérants à planifier leur projet et pour répondre rapidement à leurs éventuelles questions.

Veuillez noter qu'un préavis positif à ce stade ne garantit pas forcément une acceptation de la demande par le FPT.

### Procédure

- Tout d'abord, lisez sur notre site Internet les principales informations relatives aux objectifs du FPT et à la présentation de projets.
- Parcourez notre banque de données pour savoir si des projets similaires au vôtre existent déjà.
- Si votre projet répond aux objectifs du FPT et qu'il n'existe pas de projet similaire, vous pouvez télécharger le formulaire d'analyse de financement et stratégique et le remplir en bonne et due forme.
- Dans le formulaire, il y a lieu d'indiquer pourquoi, selon vous, votre proposition est nécessaire, comment vous entendez procéder, quels objectifs vous souhaitez atteindre ou à quelles demandes de recherche vous souhaitez répondre et quels sont le budget et la planification que vous prévoyez. La fiche d'information « Instructions relatives au formulaire d'analyse de financement et stratégique » vous fournit d'autres renseignements pour remplir le formulaire.
- Nous vous prions de rester concis et de ne pas dépasser la longueur des champs prévue. Si nécessaire, vous pouvez annexer au formulaire un document de trois pages au maximum.
- Vous pouvez envoyer à tout moment votre formulaire par courrier électronique au FPT ([info@tpf.admin.ch](mailto:info@tpf.admin.ch)).

---

<sup>1</sup> Le FPT finance au maximum 80 % de l'ensemble du projet.

- Vous recevrez d'abord un accusé de réception ; puis nous vous enverrons un avis par écrit, en général dans un délai de deux à trois semaines.
- Selon le type et la complexité du projet, le FPT, avant de rendre son avis, vous invitera à un entretien pour clarifier certains points. Cela peut prolonger la procédure de deux ou 3 trois semaines supplémentaires.
- Sur la base de notre avis, vous déciderez si vous souhaitez soumettre une demande définitive au FPT et, le cas échéant, de quelle manière.

### **Calendrier**

Selon l'ampleur et la complexité du projet, nous vous conseillons de procéder à l'analyse de financement et stratégique entre quatre et six mois avant de déposer votre demande. Comptez entre deux et trois semaines avant de recevoir notre réponse écrite (voire plus si vous êtes invité à un entretien). En cas d'avis positif, il vous restera suffisamment de temps pour planifier votre projet et rédiger votre demande de financement.

### **Autres documents**

- Formulaire d'analyse de financement et stratégique

### **En cas de questions**

Si vous avez des questions relatives à la procédure, veuillez nous écrire un courrier électronique ([info@tpf.admin.ch](mailto:info@tpf.admin.ch)). Nous vous contacterons le plus rapidement possible.